



Groupe Hospitalier Artois-Ternois

L'EXCELLENCE, POUR TOUS

Le GHT : Arras, Ternois, Bapaume

La Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 impose aux établissements publics de santé d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Au-delà du caractère réglementaire de ces coopérations, l'objectif est de mettre en œuvre des partenariats entre les établissements afin de développer une stratégie de prise en charge commune et graduée des patients d'un territoire et ainsi d'assurer un accès à des soins sécurisés et de qualité, dans une logique territoriale de filières. Forts de leurs partenariats historiques, les Centres Hospitaliers d'Arras, du Ternois et de Bapaume ont décidé de se constituer en GHT, dont l'établissement porteur est le Centre Hospitalier d'Arras. Ainsi, ils couvrent un territoire de santé (Ternois-Artois) de 250 000 habitants, s'étendant d'Auxi-le-Château à Bapaume. L'essentiel du partenariat repose sur un projet médical de territoire dont la construction débutera en septembre 2016 pour aboutir au 1er juillet 2017.

Les objectifs médicaux poursuivis sont ainsi définis :

- 1- Structurer l'organisation des filières de soins : Prise en charge de la personne âgée, neurologie (prise en charge de l'AVC), oncologie et soins palliatifs, santé mentale et handicap, troubles du métabolisme, accompagnement en fin de vie.
- 2- Structurer l'organisation des soins non programmés.
- 3- Renforcer l'offre de soins de proximité, portant sur le recours aux spécialités, notamment en télémédecine.
- 4- Structurer les filières de prise en charge en soins de suite et de réadaptation.
- 5- Fluidifier l'accès au plateau technique du Centre Hospitalier d'Arras.
- 6- Renforcer les liens avec la médecine de ville. Les établissements ont par ailleurs vocation à partager un projet de soins, une démarche qualité, un système d'information, un DIM de territoire et une politique d'achat.

